

De l'effet d'aubaine à la déveine

De quoi s'agit-il ?

L'an dernier, le gouvernement passait en force sa loi retraite. Elle devait, affirmait-il, permettre de maintenir le niveau des retraites. Sauf que la réalité est tout autre.

La revalorisation de 5,7% des pensions décidée au 1^{er} janvier 2024 répond pour nos aînés retraités à un simple rattrapage, et encore seulement partiel et insuffisant, de leur pouvoir d'achat.

Dans le même temps, la revalorisation indiciaire des actifs s'est traduite par seulement 5 points supplémentaires d'indice, sa valeur quant à elle demeurant gelée. En pourcentage cela représente en moyenne à peine 1%.

On peut donc en conclure que les futurs retraités des douanes seront les dindons de la farce.

Ainsi un CP 11^{eme} échelon parti au 1^{er} décembre 2023 touchant une pension de 2000 euros mensuel percevra au 01/02/2024, avec l'augmentation de 5,7%, une pension de $2000 + 114 (2000 \times 5,7\%) = 2114 \text{ €}$

Un CP ayant les mêmes conditions d'ancienneté mais partant en retraite deux mois plus tard, le 1^{er} février 2024, ne percevra lui que $2000 + [18 (2000 \times 0,9\%) \times 0,75] = 2013$.

La perte sèche est de 101 € mensuel soit 1212 € l'an.

Si l'on ajoute à cette inégalité que les futurs retraités devront travailler plus longtemps pour au final gagner moins, on perçoit la très grande perspicacité de ceux qui nous gouvernent !

Il fut un temps où dans les couloirs RH des administrations on parlait d'effet d'aubaine, il ne faudrait pas que l'on y substitue l'effet de déveine !

L'UNSA Douanes, l'UNSA Finances et toute l'UNSA porteront auprès de leurs différents interlocuteurs la revendication du pouvoir d'achat.

Un premier rendez-vous fort se prépare dès à présent, en intersyndicale, pour le 19 mars 2024. Il s'agira de ne pas se tromper de combat et d'agir ensemble.



Vœux : pas d'effet KISS COOL



La section UNSA de Nouvelle-Aquitaine, adresse sobrement ses meilleurs vœux 2024 aux agents de l'interrégion.

D'autres vœux plus « consistants » sont déjà parvenus aux agents par la voie hiérarchique, mettant en avant les excellents résultats professionnels enregistrés en 2023 dans les services. Chaque activité y est scrutée à l'aune des indicateurs de performance ... et cette année-là, c'était très bien !

Chaque agent ayant participé de près ...ou de loin à ces bons résultats est félicité et s'en félicite. Mais quelle gratification reçoit-il de l'administration si ce n'est ses bons vœux ?

Malheureusement après les vœux, pas de double effet KISS COOL !

On peut s'en apercevoir dans l'article qui précède et pire, les Lignes Directrices de Gestion ont apporté chez les agents leur lot d'incompréhensions. Avec elles, la majorité des agents ont la désagréable sensation de s'être fait berner.

Mais le combat syndical continue à ... en perdre haleine !

Une réunion avec les représentants du personnel doit se tenir le 15 février à Montreuil pour faire le point sur les LDG.

Pour notre part, nous réitérerons le désaccord, que nous avons toujours exprimé sur ce système de management qui écarte du regard des syndicats, la carrière des agents.

D'autre part, l'UNSA dénonce les faibles taux de promotion qui allongent les délais de passage au grade supérieur et empirent la perception qu'ont les agents des LDG.

Le système est également bancal lorsqu'un agent qui est en passe d'obtenir le grade supérieur, mute vers un autre service, par choix ou pire contraint par les restructurations, et perd de ce fait son expertise le condamnant à ne pas être promu dans l'année.

Beaucoup de choses sont donc à revoir dans ce système imparfait !

Notre statut se décline en droits et devoirs. Depuis quelques années les devoirs sont de plus en plus lourds et les droits de plus en plus légers. Là aussi nous devons mener le combat ensemble.

ADHEREZ A L'UNSA DOUANES

Contact : unsa-aquitaine@douane.finances.gouv.fr